



**Filière S2TMD**  
**« Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse »**  
**au Lycée Georges Clemenceau**  
**en partenariat avec le Conservatoire « La cité des arts »**  
**Volet théâtre : enseignement optionnel en classe de 2<sup>de</sup>**

### **LE PUBLIC VISÉ**

Cette option s'adresse à **tous les élèves motivés**, débutants ou ayant déjà une expérience théâtrale (atelier au collège, classe à horaires aménagés...), et qui souhaitent intégrer une forte dimension artistique à leurs études au lycée : énergie, persévérance et goût de l'art !

### **LES MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT**

Les cours sont assurés conjointement au lycée Georges Clemenceau et au Conservatoire « La cité des arts ». Une double inscription, au lycée et au Conservatoire, est nécessaire.

### **LE VOLUME HORAIRE**

- **En classe de 2<sup>de</sup>** : 6h de Culture et Pratique du Théâtre (dont 2h au lycée et 4h au Conservatoire)

Dans le cas d'une poursuite d'études en filière technologique S2TMD :

- **En classe de 1<sup>re</sup>** : 3 spécialités
  - 3h d'Economie, Droit et Environnement du Spectacle
  - 5h30 de Culture et Sciences Théâtrales
  - 5h30 de Pratique Théâtrale
- **En classe de Terminale** : 2 spécialités
  - 7h de Culture et Sciences Théâtrales
  - 7h de Pratique Théâtrale



## LES COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

- **Des compétences disciplinaires : artistiques et sociologiques**
  - connaissance et pratique de l'art du théâtre dans tous ses aspects : jeu de l'acteur, mise en scène, scénographie, dramaturgie, écritures textuelles et scéniques, création son, lumière, régie...
  - connaissance des activités du spectacle vivant d'un point de vue économique, social et juridique
- **Des compétences transversales, utiles et nécessaires à tous les parcours de formation et professionnels**
  - travail collaboratif
  - connaissance des autres arts grâce à la nature interdisciplinaire du théâtre
  - développement de l'esprit critique
  - développement de la créativité et de l'implication
  - développement de la capacité d'analyse
  - aisance dans la prise de parole

## LES DEBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Ils sont nombreux !

Artiste professionnel, professeur de théâtre, métiers au cœur de l'économie du spectacle (création et collaboration artistiques, régie de spectacles (scène, son, lumière, décors, costumes...), gestion et médiation culturelles, documentation et communication artistiques... mais aussi métiers du corps et du soin, de la santé, du sport et de la forme.

## LA POURSUITE D'ÉTUDES

- Le **DNSP (Diplôme National Supérieur Professionnel)** se prépare en 3 ans au sein d'un Conservatoire, d'un pôle d'enseignement supérieur artistique ou d'une école. Cette formation peut être suivie après l'obtention du **DET (Diplôme d'Etudes Théâtrales)** ou du **DNOP (Diplôme National d'Orientation Professionnelle)** d'art dramatique à la Cité des Arts de Montpellier.  
Le DNSP de comédien (DNSPC) est proposé dans trois écoles supérieures d'art dramatique pour la spécialité « auteur dramatique » et dans une dizaine d'écoles pour la spécialité « comédien ». La spécialité « auteur-marionnettiste » se prépare à l'ESNAM (Ecole Supérieure Nationale des Arts de la Marionnette) de Charleville-Mézières.
- Le **DE (Diplôme d'Etat) de professeur de théâtre** se prépare dans les Pôles supérieurs d'enseignement artistique et dans les écoles supérieures d'art dramatique.
- La **Licence « Arts du spectacle »** se prépare en 3 ans à l'université
- La **Licence Professionnelle GePSAC « Gestion de projets et structures artistiques et culturels »**, accessible après l'obtention du diplôme de niveau bac+2 ou à la suite de deux années de licence, se prépare en 1 an et se décline en plusieurs spécialités. Par exemple, la spécialité « arts vivants » proposée par l'Université de Bourgogne, ou encore la spécialité « musique et spectacle vivant » proposée par l'Université Savoie-Mont-Blanc.